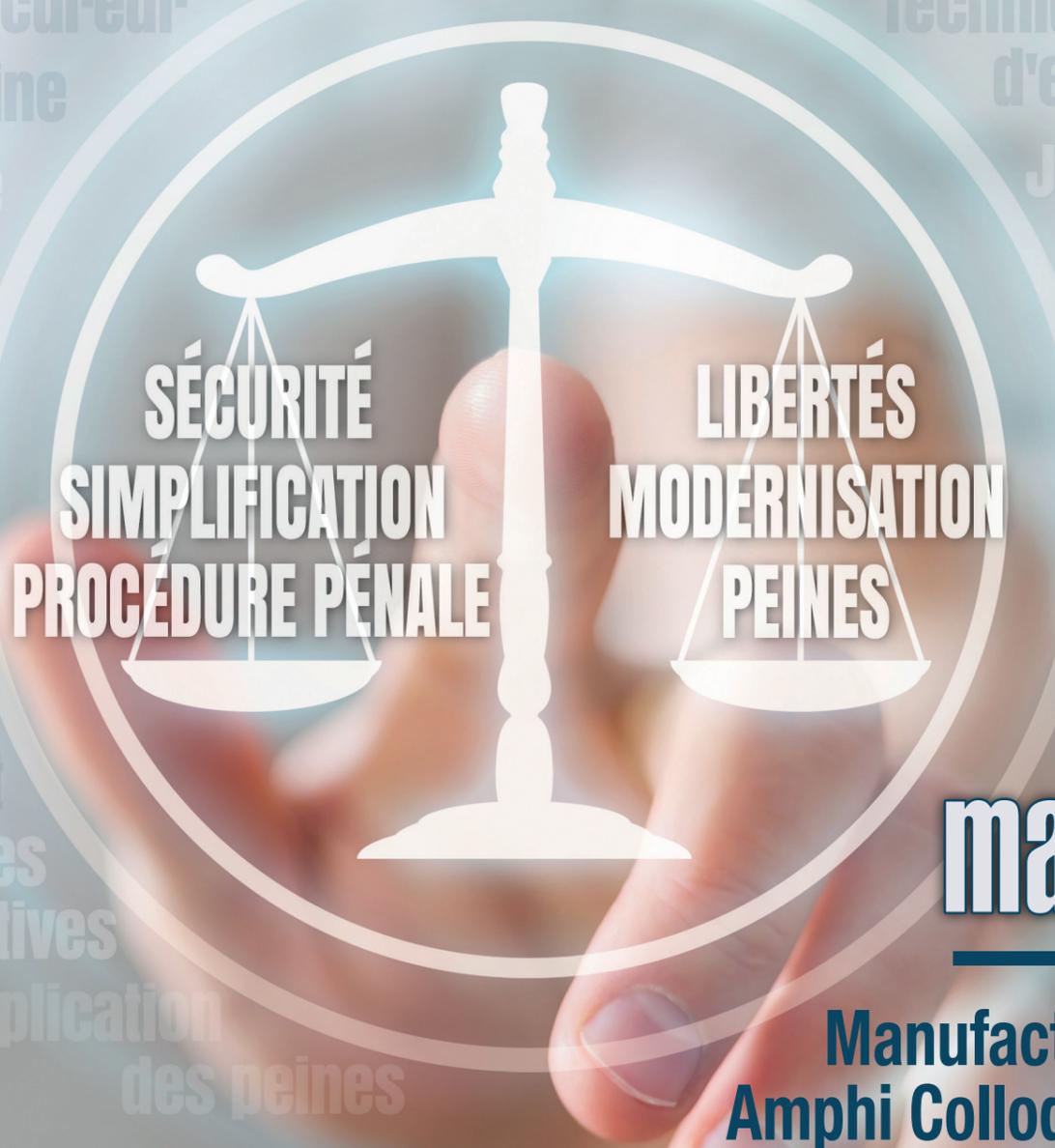


QUELLES MUTATIONS POUR LA JUSTICE PÉNALE DU XXI^e SIÈCLE ?

Réflexions à partir de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice



Juge Procureur
sens de la peine
Justice négociée
Terrorisme
Motivation des peines
Mineurs
Alternatives aux poursuites
Emprisonnement
Victimes Peines alternatives
Juge d'application des peines

Techniques spéciales d'enquête
Justice numérique
Instruction
Aménagement des peines

12 & 13
mars 2020

Manufacture des Tabacs,
Amphi Colloques - Guy Isaac

INSCRIPTIONS : <https://idprive.ut-capitole.fr/>

CONTACT : Sophie.burger@ut-capitole.fr

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Guillaume Beaussonie,
Professeur de droit privé et sciences criminelles (IEJUC),
co-directeur de l'Institut de criminologie Roger Merle (ICRM)
Antoine Botton, Professeur de droit privé et sciences criminelles
(IRDEIC), co-directeur de l'Institut de criminologie Roger Merle
(ICRM), Directeur de l'Institut d'études judiciaires
Sébastien Pellé, Professeur de droit privé et sciences criminelles (IDP)



Manifestation validée pour la formation continue des magistrats et des avocats



DALLOZ



INSTITUT DE DROIT PRIVÉ



IRDEIC



INSTITUT FÉDÉRATIF DE RECHERCHE

Mutation des normes juridiques



INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ROGER MERLE



INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

